

ROSNY sur SEINE (78)

12 NOCTUTRAIL

Course à pied
nature
de 17km

**CHALLENGE DES
En YVELINES**

nocturne et en
auto
suffissance







Samedi 08 Octobre 2016 à 20h30

BULLETIN D'INSCRIPTION :

NOM : Prénom :
(en capitale)

Année de naissance : sexe : M F

Si licence FFA n° : Club :

E-mail :

Adresse :

ville : Tël :

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation complète du règlement (au verso).

Date :
Signature :

Règlement

EPREUVE :

Course à pied de 17 km à effectuer en nocturne sur sentiers dans la Forêt de ROSNY sur Seine (78).

Epreuve ouverte à toutes et à tous, licencié(e)s ou non à partir de 18 ans. Les habitué(e)s du « Trail du pays de SULLY » auront de nouvelles sensations à parcourir les terres de SULLY à la lueur de la frontale.

BALISAGE :

Rubalisez rétro-réfléchissantes.
Eclairage individuel obligatoire.

ENVIRONNEMENT :

Parce que nous aimons la nature, respectons-la.
Ne jeter ni papiers, emballages de barre, tubes.

RETRAIT DOSSARDS

INSCRIPTION SUR PLACE :
Groupe scolaire des BARONNES de ROSNY
à partir de 19h00 le 08/10/16.

HORAIRES :

Départ de la course 20h30.
Résultats et récompenses à partir de 22h30.
Temps limite 2h30, les participants dépassant ce délai effectueront la fin du parcours sous leur entière responsabilité.

RAVITAILLEMENT :

Parcours à effectuer en autosuffisance (réserve d'eau et ravitaillement individuel à prévoir). Ravitaillement sur la zone départ-arrivée.

INSCRIPTIONS :

Conformément au renforcement du règlement de la FFA, il faut présenter une licence d'athlétisme FFA (Athlé compétition, Athlé santé, loisir ou Pass Running, FFTRI) ou un certificat médical (original ou photocopie) de moins d'un an à la date de l'évènement avec la mention suivante: "de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". Ces documents seront gardés par l'organisation. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présence du certificat médical.

AUCUNE AUTRE LICENCE QUE celle de la FFA ne sera accepté. Sans ces justificatifs, l'organisation refusera l'inscription.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance civile souscrite auprès de l'AIAC Courtage. Les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Avant le 07/10/16 : 12euros/pers.
Sur place 15euros/pers.
Chèques à l'ordre du C.S.M.Rosny
Envoyer à : Lelong Jean-pierre
159, rue de la Garenne
27700 Tosny

Par internet: www.le-sportif.com

Par téléchargement sur notre site

Attention: aucun remboursement ne pourra être exigé.

DEPART & ARRIVEE :

Groupe scolaire des Baronnes(rue Vermeer)
78710 ROSNY sur SEINE

RENSEIGNEMENTS :

Jean-pierre Lelong:

07.62.94.99.27

jean-jacques Brillant

06.32.59.13.50

SITE: traildesully.free.fr

Email: lelong.jeanpierre@club-internet.fr

SECURITE :

Une équipe médicale sur place. Du fait des difficultés d'accès au parcours, le temps d'intervention en cas d'accident ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si les conditions atmosphériques sont de nature à mettre en péril les participants, et d'arrêter, tout coureur présentant des signes de défaillances physiques, certaine partie du parcours pourrait être modifier pour votre sécurité.

RECOMPENSES :

3 premiers H et F des catégories SE, V1, V2 et V3
1^{er} H et F des catégories Cadet, Junior, Espoir et V4
1^{er} Rosnéen H et F

Tee-shirt Technique ou lot de même valeur pour Tous
Lots tirés au sort dont un lot d'une valeur de plus de 100 euros